



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Journée du vendredi 14 mai « Pont de l'ascension »

Depuis quelques jours, les écoles sont saisies de la proposition de libérer le vendredi 14 mai (lendemain du jeudi 13 mai férié dans le calendrier national) pour le récupérer un mercredi d'ici au 4 juillet.

Déjà en 2009, le ministère proposait dans une circulaire en date du 27 mars que le vendredi 22 mai soit chômé sous réserve de la récupération de cette journée d'ici au 4 juillet. Il soumettait les possibilités de récupération à l'approbation du conseil d'école et en particulier des collectivités territoriales.

L'organisation de la semaine scolaire commune par commune, école par école, s'inscrit totalement dans le processus d'autonomie que le ministre veut engager avec les EPEP et récemment les « contrats d'objectifs » transformant les projets d'école en contrats d'école.

C'est une nouvelle tentative de définition locale des obligations de service des enseignants fonctionnaires d'Etat, après les 60 heures d'aide personnalisée annualisées, qui impose un droit de regard des élus locaux sur leur organisation.

Les représentants du ministre n'ont-ils pas conclu la réunion du groupe de travail du 19 décembre sur le bilan de l'aide personnalisée en déclarant : « *il faut revoir l'organisation de la semaine scolaire et de l'année scolaire* » ?

Le SNUDI-FO alerte les personnels enseignants de la campagne orchestrée dans les médias (fédérations de parents, académie de médecine...) pour imposer une réorganisation locale de la semaine scolaire sur quatre jours et demi ou cinq jours. Disloquer le caractère national des obligations de services des enseignants et autoriser l'ingérence des élus locaux en sont les principaux objectifs.

Pour favoriser la vie de famille et éviter l'absentéisme le vendredi 14 mai, il suffit d'accorder nationalement et sans récupération la journée du vendredi 14 mai et de rétablir ce qui existait jusqu'en 1991. Les enseignants l'ont bien méritée.

Le SNUDI-FO demande au ministre de décréter le vendredi 14 mai chômé.

Montreuil le 10 février 2010